

Annexe 1

Descriptif détaillé

1.1. Accueil

La banque d'accueil est le premier élément de mobilier visible lors de l'entrée. Une attention particulière devra y être apportée, afin d'assurer le bon accueil des visiteurs y compris du public à mobilité réduite, tout en conservant un espace de confidentialité.

Le plan de travail devra être de dimension suffisante pour prendre compte de la variabilité des tâches : utilisation de l'outil informatique, accueil téléphonique, accueil de visiteurs y compris PMR et de l'installation du matériel nécessaire à l'activité et de ses évolutions possibles.

La banque d'accueil devra permettre l'installation d'un poste de travail permanent, Elle devra comporter suffisamment d'espace pour l'installation d'un poste informatique, d'un téléphone, et de rangements ouverts, mais dissimulés à la vue des visiteurs.

Le plan de travail devra disposer de niveaux différents pour permettre la station assise et/ou debout ainsi que l'accès PMR, Il faudra éviter les plans de travail trop clairs ou trop sombres, les tables vernies ou recouvertes d'une vitre, pour limiter les reflets, les éblouissements et les contrastes trop élevés. L'orientation de la banque d'accueil devra offrir une vision directe sur l'entrée des visiteurs tout en conservant un espace de confidentialité.

Une partie « salon d'accueil » qui devra comporter 3 chauffeuses ou 3 fauteuils et une table basse. L'encombrement au sol devra être toutefois limité pour laisser un accès aux bureaux situés derrière,

1.2. Grande salle de réunion

L'espace réunion doit pouvoir être libre de tout mobilier ou être aménagé et transformé aisément suivant différentes configurations (en U par exemple avec l'utilisation d'un rétroprojecteur) :

Les tables devront :

- soit être rabattables et à disposer de roulettes
- soit avec des piémons pliants avec ou sans roulettes
- en variante pouvoir disposer de goulottes pour le passage de câbles.

Il doit pouvoir y être accueillies :

- régulièrement 30 personnes
- ponctuellement jusqu'à 50 maximum personnes assises.

Les tables de réunion seront en mélaminé bois ou de couleur claire, avec des angles et arrêtes adoucis.

Les chaises seront confortables, la densité de l'assise ne doit pas être inférieure à 250gm², la finition sera en tissus et le dossier en résille. Elles devront être empilables.



1.3. Chaises visiteurs

Les chaises visiteurs devront être confortables, silencieuses.

Elles devront disposer de 4 pieds ou de piémont « Luge », la finition sera en tissus et le dossier en résille.
Elles devront être empilables

1.4. Petite salle de réunion

La table de réunion sera de forme ovale de couleur assortie au mobilier existant déjà dans cette salle
Elle devra permettre d'accueillir jusqu'à 10 personnes.

